

Bureau Fédéral

Réunions du vendredi 11 juin 2021 à Paris 2024 & mardi 15 juin 2021 en visio-conférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER (en visioconférence) et Frédérique PRUD'HOMME (en visioconférence).
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : Mme Valérie ALLIO
MM. Alain BERAL, Thierry BILICHTIN, Arnaud PETITBOULANGER (le mardi uniquement) et Paul-André TRAMIER

Assistent : Mmes Clarisse ACHE (en partie – le mardi uniquement), Catherine BARRAUD, Annaig ELMI et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Mathieu CHAMIOT (en partie – le mardi uniquement), Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 01 - 2021-06-11 & 15 BF 5-CFJ Point général - VFIN
2	Annexe 02 - 2021-06-11 & 15BF 5 VxE BS Statistiques animateur Santé VFIN
3	Annexe 03 - 2021-06-11 & 15 BF 5-CF5x5 Engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2021-2022)
4	Annexe 04 -2021-06-11 & 15 BF 5-CF5x5 Formules Coupes de France (Saison 2021-2022) - VFIN
5	Annexe 05 - 2021-06-11 & 15 BF 5-CF5x5 Places réservées Saison 2021-2022 - Classements candidatures - VFIN
6	Annexe 06 - 2021-06-11 & 15 BF 4-PCT-Présentation PCT-VFIN
7	Annexe 07 - 2021-06-11 & 15 BF 4-PCT-PSF2021-VFIN
8	Annexe 08 - 2021-06-11 & 15 BF Programme prévisionnel des Equipes de France 2020-2021
9	Annexe 09 - 2021-06-11 & 15 BF 2-PFE Presentation Generale VFIN
10	Annexe 10 - 2021-06-11 & 15 BF 7-DISPOSITIONS FINANCIERES ARBITRAGE 3x3 2020.2021-VFIN
11	Annexe 11 - 2021-06-11&15 BF Secrétaire Général VFIN

12	Annexe 12 - 2021-06-11 & 15 BF DP CF Projet Sportif Fédéral VFIN
13	Annexe 13 - 2021-06-11 & 15 BF 0-SGL AG FFBB Programme VFIN
14	Annexe 14 - 2021-06-11&15 BF Presentation DAJI VFIN
15	Annexe 15 - 2021-06-11 & 15 BF 6-DAJI_modifications réglementaires VFIN
16	Annexe 16 - 2021-06-15 & 15 BF 5 - Formation JIG 2021-2022 - VFIN
17	Annexe 17 - 2021-06-11 & 15 GROUPE DE TRAVAIL -Document de travail reunion 12-06 - VFIN
18	Annexe 18 - 2021-06-11 & 15 BF 0 Dispositions Financieres globales 2021-2022 VFIN
19	Annexe 19 - 2021-06-11 & 15 BF 2 - PFE Plan Off 24 Présentation des orientations Phase 2 VFIN
20	Annexe 20 - 2021-06-11 & 15 BF 1-HNC Point général_VFIN
21	Annexe 21 - 2021-06-11 & 15 BF 5 VxE Formateur de formateurs - Labels BS VFIN
22	Annexe 22 - 2021-06-11 & 15 BF 5 Labels BS du 30-04 au 04-06-2021 VFIN

Vendredi 11 juin

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance en remerciant Jean-Philippe GATIEN pour la qualité de sa présentation du projet Paris 2024.

Il exprime également son enthousiasme suite à la qualification de l'équipe de France féminine 3x3 pour les Jeux Olympiques. Cette étape favorisera ainsi leur optimisme sur une possibilité d'obtenir une médaille.

En revanche au vue du parcours de l'équipe garçons, une remise en question sera nécessaire, notamment sur leur professionnalisation afin d'éviter de réitérer les erreurs produites dernièrement et de relever leur niveau de performance à l'international. Ils ne seront malheureusement pas qualifiés d'office à Paris 2024.

Par ailleurs Jean-Pierre SIUTAT a exprimé son mécontentement sur les pressions exercées par certains clubs de LNB réclamant le maintien des joueurs internationaux dans leur effectif, après le 15 juin 2021, malgré l'accord passé de les libérer pour leurs Equipes Nationales.

Les deux obligations suivantes sont donc confirmées ;

- Libération des joueurs internationaux à partir du 15 juin et selon les dates souhaitées par les fédérations ;
- Libération des joueurs français, convoqués en équipe nationale le 22 juin au soir.

De plus il a été constaté qu'un club de Pro B, a décidé de ne pas poursuivre la saison prochaine, à ce niveau de compétition. Il est impératif de rappeler que les droits sportifs sont propriétés de la FFBB et ne sont donc pas cessibles entre clubs.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la convention de subdélégation FFBB/LNB pour la période 2022/2026 arrive à échéance et va devoir être renégociée ; une première réunion de travail est programmée le 30 juin prochain.

Jean-Pierre SIUTAT évoque ensuite le nouveau naming que pourrait adopter la LNB pour son championnat de 1e division professionnelle, JEEP ayant annoncé son souhait de ne pas renouveler son partenariat avec la Ligue. Jean-Pierre SIUTAT a souhaité avoir plus de précisions sur le naming envisagé, le contrat et sa durée.

Une discussion s'engage. Alain BERAL viendra présenter aux membres du Bureau le dossier mardi soir.

La Fédération a été amené à résoudre certaines difficultés rencontrées, imposées par les autorités françaises, dues à la crise sanitaire, notamment :

- Lors de la préparation de l'Equipe de France à Mulhouse, où la Turquie, en liste rouge COVID, était contrainte de respecter un isolement strict de 10 jours à son arrivée sur le sol français. Au vu des situations constatées dans les pays voisins, avec des conditions plus souples, exemples de l'Euroligue à Cologne et ou du TQO 3X3, en Autriche et de l'entrée dans une bulle sanitaire tout au long de la compétition, la Fédération a essayé de trouver une solution auprès du Gouvernement, qui n'a malheureusement pas abouti, ayant pour conséquence le renoncement de l'équipe turque au tournoi
- En vue du Championnat d'Europe Féminin, la Fédération a sollicité l'intervention de la FIBA et FIBA Europe pour trouver une solution. Cette démarche aura finalement mené à l'autorisation du gouvernement pour que l'équipe turque participe au Championnat dans les mêmes conditions que les autres nations ;
- En début de semaine, la Préfète du Bas-Rhin avait interdit les spectateurs pour les matchs de l'Eurobasket Féminin commençant à 21h00, en raison du couvre-feu imposé par le Gouvernement, en cette période COVID. Cette interdiction a finalement été levée. Jean-Pierre SIUTAT remercie d'ailleurs Cécile MANTEL pour son implication, ainsi que toutes les personnes ayant participé à la résolution de cette problématique (Alain CONTENSOUX, Amélie MOINE, Raymond BAURIAUD).

2. Présidence

a. Retour sur le TQO 3x3

Jean-Pierre SIUTAT exprime sa satisfaction pour les résultats des Bleues et son optimisme sur l'avenir promis à la discipline 3x3.

b. Point à l'international

L'Euro Basket Féminin 2023 se jouera en Israël et Slovénie, avec une finale en Slovénie.

c. Point au national

Au niveau national :

- Les élections pour le CNOSF, avec 4 candidats en lice. La FFBB soutient Brigitte HENRIQUES ;
- L'obtention à ce jour des éléments du « Pass'Sport ». Une présentation sera faite prochainement ;
- Une visioconférence a eu lieu jeudi 10 juin 2021 sur le Sport Professionnel Féminin Collectif par les 7 disciplines (foot, hand, volley, hockey, waterpolo, basket et rugby) selon les 3 thématiques suivantes :
 - La gouvernance ;
 - La performance ;
 - Le business.

d. Point COVID-19

Jean-Pierre SIUTAT : notre objectif consistant à préparer la saison prochaine, il est tout de même important de rester vigilants face aux constats relevés sur tout le territoire, en cette période COVID.

En effet nous remarquons une disparité dans l'implication des clubs et des licenciés pour la reprise du jeu et le renouvellement d'adhésion. Selon l'étude menée par le service des finances, nous constatons encore à ce jour une perte de licenciés sur la saison en cours.

Par ailleurs il sollicite l'avis du Bureau Fédéral, pour les membres ayant participé aux Assemblées Générales des structures.

Jean-Pierre HUNCKLER : au cours de l'Assemblée Générale du Comité des Yvelines, en qualité de représentant fédéral, trois inquiétudes ont été relevées :

- Un retard de la prise de licence causé entre autres par un démarrage tardif des championnats ;
- La baisse d'effectif des dirigeants dans les clubs, réduit à moitié dans certains clubs ;
- La reprise partielle des arbitres clubs, à ce jour insuffisante (15/45 dans le CD 78).

En revanche il a été relevé que l'ensemble des clubs ont exprimé leur satisfaction quant à la présence de la fédération.

Christian AUGER : ayant assisté à l'Assemblée Générale du Comité de l'Eure, les problématiques relevées sont assez similaires à celles du Comité 78, notamment sur :

- La perte importante d'arbitres sur la saison prochaine ;
- Les effectifs dirigeants réduits de moitié ;
- Le déploiement de certains dispositifs d'aides financières, avec vigilance, telles que les engagements seniors et jeunes dus à l'incertitude de gain d'adhérents.

Yannick OLIVIER prolonge les affirmations précédentes en citant les problématiques rencontrées par les clubs, selon les échos remontés par les structures :

- La baisse des dirigeants dans les clubs;
- La nécessité d'établir un plan d'action sur la catégorie d'âges U17 et U20 afin d'impulser le 3x3 ;
- La baisse progressive des arbitres, causée principalement par le dispositif de prise de sang.

Jean-Pierre SIUTAT : lors de la deuxième séance du Bureau Fédéral prévu mardi 15 juin prochain, certaines des problématiques évoquées ce jour feront l'objet d'un débat (affiliations, mutations, problèmes d'arbitres, de catégories d'âges...).

Agnès FAUCHARD : ayant assisté à l'Assemblée Générale du Comité de Seine Maritime, un certain nombre de sujets a été évoqué :

- La reprise des compétitions par les jeunes ;
- La difficulté à récupérer certains licenciés, plus particulièrement les U17 et les seniors ;
- Malgré nos efforts et nos actions déployés dans la fourniture des bracelets à tous les Mini Basketteurs, l'information n'a pas été divulguée dans les temps impartis. Des visioconférences ont été organisées afin de rattraper le tir.

Gérald NIVELON rejoint les avis des interlocuteurs précédents en citant les mêmes anomalies rencontrées par les clubs:

- La baisse des arbitres due à la contrainte de prise de sang ;
- Le problème d'encadrement dans les clubs.

Jean-Pierre SIUTAT : une invitation sera faite à Bernard DANDEL pour participer à la deuxième séance du Bureau Fédéral, prévue mardi 15 juin prochain.

e. Point sur les plateformes commerciales

Jean-Pierre SIUTAT : suite au rachat de l'activité Hoops Factory, nous comptons à ce jour trois plateformes, gérées directement par la fédération et trois franchises. Un partenaire a été trouvé par Raymond BAURIAUD.

Trois types projets sont à ce jour à l'étude:

- Une ou plusieurs plateformes situées dans la région parisienne, sous maîtrise d'ouvrage FFBB ;
- Des plateformes situées en province, sous maîtrise d'ouvrage LR et/ou Cd, avec le soutien de la FFBB ;
- Des plateformes exploitées par des promoteurs privées, qui pourraient être liées à la FFBB dans le cadre d'un contrat de franchise ;

A partir de ce jour, les plateformes Hoops Factory sont classées en fonction du nombre de terrains 5x5 (Maxi Hoops, Hoops, Mini Hoops et Corner Hoops).

f. Point sur le circuit pro 3x3 et collaboration avec la société RnK

Jean-Pierre SIUTAT : afin de spécialiser des joueurs et joueuses 3x3, il est nécessaire de développer un circuit professionnel 3x3.

Nous avons été sollicités par la société RnK, dont nous connaissons les dirigeants, avec lesquels une réunion a été organisée pour établir une feuille de route, avec un démarrage très prochainement. A l'issue de cette réunion il a été convenu d'avancer sur la création d'une société commerciale où nous serions majoritaires.

Alain CONTENTSOUX constate qu'à l'international, les équipes qui performant sont toutes constituées par des professionnels.

g. FFBB 2024

Jean-Pierre SIUTAT : un point d'étape sera présenté lors du prochain Comité Directeur prévu le 10 juillet prochain. Le projet FFBB 2024 sera finalisé fin août 2021 pour établir un document stratégique.

h. Engagement des équipes dans les coupes européennes

Jean-Pierre SIUTAT : en ce qui concerne l'engagement des équipes dans les coupes européennes, les championnats pour les équipes masculines n'étant pas terminés, nous sommes actuellement en attente des propositions de la LNB.

Par ailleurs pour les équipes féminines, nous comptons, pour la saison 2021-2022 :

- Au plus, 8 équipes qualifiées en Coupe d'Europe :
 - Au plus 3 en Euroleague ;
 - Au plus 5 en Eurocoupe.

Carole FORCE expose la situation, en particulier celle du dossier disciplinaire à l'encontre de Tarbes, actuellement en cours d'instruction, qui pourrait impacter le nombre d'équipes engagées en Coupe d'Europe. En outre, elle propose que le Bureau Fédéral prenne des dispositions en cas d'absence d'engagement d'une des équipes qualifiées en ELW.

Un débat s'instaure.

Concernant le club de Tarbes, le Bureau Fédéral s'en tiendra à la décision de la Commission de discipline ; ainsi, il valide l'engagement de 3 équipes, et attendra la décision de la Commission de discipline pour engager ou non le club de Tarbes.

Jean-Pierre SIUTAT n'a pas pris part à la décision sur ce point.

Concernant l'absence d'engagement d'une des équipes en ELW, le Bureau Fédéral valide le principe d'une sanction ; il est demandé à Stéphanie PIOGER de finaliser les textes règlementaires.

3. Délégation Pratiques Fédérales

a. Point général

Alain SALMON présente le point général relatif à la délégation pratiques fédérales (voir les annexes 1 et 2).

b. Commission Fédérale 5x5

i. Engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2021-2022)

Alain SALMON présente les engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 3).

ii. Formules Coupes de France (Saison 2021-2022)

Alain SALMON propose les formules Coupes de France pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT félicite Alain SALMON et son équipe pour le travail réalisé.

iii. Places réservées Saison 2021-2022 - Classements des candidatures

Alain SALMON propose les classements des candidatures à une place réservée par division pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 5).

Validation du Bureau Fédéral

iv. Point Etape suite aux réunions Pratiques Fédérales avec les Comités Départementaux

Thierry BILICHTIN signale qu'un résultat de l'enquête a été présenté au dernier Bureau Fédéral et en réunion avec les Présidents des Liges et Comités, établi à partir des visioconférences organisées avec les Comités Départementaux/Territoriaux. Un premier point sera présenté en septembre ou octobre prochain.

4. Délégation Marque

Raymond BAURIAUD énumère les activités en cours, relatives à la délégation Marque :

- Le décalage des horaires de l'Eurobasket féminin (20h45 au lieu de 21h) à cause du couvre feu et mise en place d'une jauge à 50% (2000 à 3000 places par match maximum) ;
- Partenariats avec la Française Des Jeux, la Caisse d'Epargne et Suzuki sur cet Eurobasket

- L'organisation d'un voyage à Valence prévu fin juin pour les supporters et partenaires en cas de qualification pour le dernier carré
- Le COL pour les deux Euros est constitué de 4 salariés en CDD encadrés par les cadres du pôle marque + des stagiaires.
- La remise de chèques offerts par MAIF dans le cadre de SportPlanère et du label FFBB Citoyen MAIF de 3.000 € à 2 clubs Wittenheim et Libellule Strasbourg à Mulhouse lors des matchs de l'EDF féminine
- La vente de billets, avec plus de 4000 places, dans le cadre des matchs prévus le 10 juillet prochain à l'Accor Aréna
- La mobilisation de deux équipes communication réparties sur Tokyo lors des Jeux Olympiques et sur Paris afin d'assurer le suivi des communications, actualités; photos et vidéos
- La renégociation des contrats de partenariats est en cours notamment avec la Caisse d'Epargne avec laquelle nous avons inauguré un nouveau terrain de 3x3 à Paris dans le 13ème arrondissement. D'autres suivront dans le cadre du programme Pacte Utile mis en place par BPCE pour Paris 2024. ;
- La finalisation de la charte graphique du Musée ;
- La réouverture en cours des Hoops Factory, grâce à la mobilisation de nos équipes en charge du dossier ; Un gros travail de communication pour mieux organiser le fonctionnement de cette activité.
- La préparation de l'Open de France 3x3 à Lille et de l'Euro 3x3 au Trocadéro ;
- La promotion de l'Académie du Basket 2020 et 2021 se fera lors de l'AG à Pau

5. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS fait un point général des dossiers suivis par la Délégation Clubs et Territoires (voir l'annexe 6).

b. Commission Collectivités Locales et Infra

Pierre DEPETRIS demande des clarifications sur l'éligibilité des demandes de Label INFRA pour :

- Un porteur de projet privé via un Etablissement (E1 / E2) affilié à la FFBB

Refus du Bureau Fédéral

- Un projet INFRA (porté par une collectivité) en lien avec seulement un Comité Départemental et non un club affilié

Refus du Bureau Fédéral

Il présente ensuite une demande de Label INFRA pour un projet porté par la ville de La Ferté Macé (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

Il présente ensuite la méthode d'évaluation des Centres de Préparation aux Jeux (CPJ 5x5 et 3x3) (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

Jean-Pierre SIUTAT félicite Stéphane KROEMER pour sa réélection au Conseil d'Administration de l'ANDES. Il félicite également Patrick APPERE, le nouveau président de l'ANDES et remercie Marc SANCHEZ, le président sortant, pour son travail.

c. Commission Equipements

Pierre DEPETRIS sollicite l'avis du Bureau Fédéral sur deux points (voir la suite de l'annexe 6) :

- Souhait d'étudier la possibilité d'alléger l'obligation de communication des pièces (PV de la commission de sécurité et Test d'effort) pour permettre le classement de la salle
- Engagement d'une réflexion sur une campagne de classement des Playground (terrains extérieurs). Etudier les conditions de classement pour une campagne rapide

Validation du Bureau Fédéral

d. Commission Société & Mixités

i. Proposition de lieu pour les forums FFBB Citoyen 2022 et 2024

Pierre DEPETRIS propose le classement des sites qui pourraient accueillir le forum FFBB Citoyen en 2022 et 2024 (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

Yannick OLIVIER est chargé de mener une analyse complémentaire des dossiers, en vue d'une attribution définitive par le Bureau Fédéral.

e. Commission Clubs

i. Demandes d'affiliations

Gérald NIVELON présente des demandes d'affiliations (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral à l'exception de l'affiliation du « Punch Nancy » dont le dossier sera réexaminé lors du prochain Bureau Fédéral

ii. Rattachements territoriaux 0013 - 0084

Il propose que soit confirmé qu'il n'y ait aucun flux financier entre Ligue et Comité.

Validation du Bureau Fédéral

iii. Homologation des CTC

Gérald NIVELON fait un point sur les homologations de CTC et présente les dernières demandes reçues (voir la suite de l'annexe 6)

Validation du Bureau Fédéral

Thierry BALESTRIERE souligne, selon une information qu'il a reçue, que la CTC Haut Val de Marne n'aurait jamais mis en place d'école d'arbitrage.

Gérald NIVELON contactera la structure et fera un point sur leur situation.

f. PSF 2021

Pierre DEPETRIS présente les principales décisions prises par la Commission Fédérale PSF, lors de sa réunion du 30 Mai 2021 (voir la suite de l'annexe 6).

i. Suivi de la campagne PSF pour les clubs de France Hexagonale – G. NIVELON

Pierre DEPETRIS fait un bilan de la campagne PSF (voir l'annexe 07).

6. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX fait un point sur les départs des salariés de la FFBB.

b. Point sur la préparation des équipes nationales

Alain CONTENSOUX : les autres nations ont beaucoup travaillé et progressé en 3x3. On l'a vu surtout pour les matches de l'Equipe de France masculine. Il ajoute que le rythme de jeu du 3x3 et du 5x5 est très différent. Cela doit être pris en compte dans la préparation.

Jacques COMMERES : point sur la préparation des équipes nationales (voir l'annexe 08). L'organisation de la fin de préparation au Japon est extrêmement complexe et chronophage. Heureusement qu'en 2017 la FFBB a signé un accord de partenariat avec une province japonaise, sans quoi les demandes concernant la préparation auraient été refusées.

L'ensemble des Equipes de France travaille avec des contraintes sanitaires très fortes et les staffs ainsi que les joueurs sont très respectueux des protocoles. Il a néanmoins une inquiétude concernant les retours aux domiciles des joueurs et staffs.

Mme Elisabeth MORENO, ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, a rencontré l'Equipe de France féminine lors de sa préparation à Toulouse. Un échange a eu lieu, la ministre était informée des actions menées par la fédération et y était très intéressée.

c. Projet Pôle France 3x3

Alain CONTENSOUX : il est nécessaire de former des joueurs et des joueuses spécialisées en 3x3. Cela va de pair avec la mise en place du circuit professionnel 3x3.

L'objectif de créer une équipe professionnelle masculine est une priorité : la France prend du retard par rapport à d'autres nations, telles que l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, le Japon, l'Inde ou la Mongolie, qui ont des joueurs très forts et qui se préparent pour les échéances olympiques. La fédération est soutenue dans cette démarche par l'ANS.

Pour l'équipe féminine il y a moins d'urgence car pour le moment les équipes 3x3 sont composées de joueuses 5x5.

La fédération travaille donc sur un projet de pôle France 3x3 qui serait basé à l'INSEP et dont les joueurs seraient inscrits à plusieurs compétitions nationales et internationales.

Les sorties de l'INSEP sont de plus en plus compliquées. Un travail doit être fait avec les clubs français : aujourd'hui il est plus facile pour un jeune sortant de l'INSEP d'être recruté par un club étranger et d'avoir du temps de jeu que d'être recruté par un club français.

7. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER énumère les points relatifs à la délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 09).

Il évoque en particulier les difficultés rencontrées dans le renouvellement de l'inscription au RNCP du CQP.

b. Modifications du statut du technicien (Espoirs ProB et CF)

Christian AUGER propose les modifications du statut du technicien en Espoirs Pro B et en Centre de Formation (voir la suite de l'annexe 09).

Validation du Bureau Fédéral

8. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA présente les points relatifs à la délégation 3x3 (voir l'annexe 10).

Par ailleurs elle annonce :

- Le lancement de l'Open + de Dijon prévu le 12 juin 2021 et de la Junior League ;
- La nouvelle architecture du Pôle pour séparer le secteur compétition du développement.

Et enfin elle propose les dispositions financières arbitrage (voir la suite de l'annexe 10).

Validation du Bureau Fédéral

9. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point sur les différents dossiers du secrétariat général (voir l'annexe 11).

Ajout de Luc VALETTE à la commission PSF (voir l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral

b. Programme de l'Assemblée Générale FFBB

Thierry BALESTRIERE présente le programme de l'Assemblée Générale Fédérale (voir l'annexe 13).

Mardi 15 juin

10. Présidence

a. Partenariat BeSport – FFBB

Jean-Pierre SIUTAT introduit en cette deuxième séance les dirigeants de BeSport, en les laissant se présenter à tour de rôle :

- Philippe ROBERT, Fondateur de la société ;
- Edouard DONNELLY, Directeur Général ;
- Jean-Marc GILLET.

Edouard DONNELLY : la société BeSport, composée d'une vingtaine de personnes, a pour objectif de mettre à disposition tous les contenus sportifs et de les valoriser grâce à une mise à jour quotidienne des événements, à travers un réseau social commun. Cette plateforme permettra ainsi de faciliter la communication entre les acteurs appartenant à cet écosystème. Par ailleurs à travers ce partenariat avec la FFBB, le rôle premier consistera à l'accompagner dans la transformation digitale du basket français. En effet l'une des premières actions communes déployées est le lancement de la plateforme « joueraubasket », prévue mercredi 16 juin 2021.

Philippe ROBERT : notre valeur ajoutée s'appuiera sur la mise en lumière de tous les événements sportifs se produisant à tout moment, accessibles à tout public (fans, clubs, pratiquants...). A travers ces activités, nous devons avant tout proposer des offres équilibrées, innovantes, compétitives afin d'en assurer notre pérennité et ce malgré cette période COVID.

Raymond BAURIAUD : notre partenariat avec BeSport favorisera une stratégie commune résidant sur :

- l'amélioration de la communication en interne et avec les acteurs participant à la vie du basket ;
- l'amélioration de nos services envers les clubs.

Clarisse ACHE : BeSport est l'une des solutions, inscrite au plan Innovation 2024, contribuant au développement du réseau territorial et des clubs. Le lancement du dispositif « espace licencié FFBB sur BeSport », prévu en septembre 2022, ne représente que la première étape de notre collaboration. Notre objectif consistera à mettre en marche les fonctionnalités manquantes à ce jour, à destination des clubs.

Matthieu CHAMIOT : une demande auprès de l'Agence Nationale du Sport a été remontée afin de solliciter une aide financière et un accompagnement. Ce projet, inscrit au plan Innovation 2024, est construit sur du long terme, avec des produits évolutifs répondant aux demandes du terrain.

Sébastien DIOT : la plus-value de ce partenariat résidera sur la proposition d'offres sur-mesure, pertinentes et utiles à destination des acteurs de notre écosystème.

Jérôme PRIGENT : cette collaboration implique également la discipline 3x3, une activité annexe avec beaucoup de potentiels tant dans le ciblage des joueurs déjà formés et d'un public prospect.

Les premiers axes de travaux se dirigent actuellement vers :

- L'amélioration de la communication et l'accompagnement des acteurs ciblés ;
- La sensibilisation sur la féminisation du 3x3, à travers l'accès à des informations performantes pour une meilleure assimilation.

b. LNB

Alain BERAL informe le Bureau Fédéral que l'Assemblée Générale de la LNB a validé à l'unanimité le principe de la phase finale du championnat: les ¼ finales se dérouleront dans les clubs et seront suivies, après une période de repos, des ½ finales à Rouen puis de la Finale.

Il confirme que les joueurs internationaux, dont les Français, qui évoluent en équipe nationale seront libérés aux dates demandées, comme la LNB s'y est toujours engagée.

Jean-Pierre SIUTAT confirme également que, si un joueur n'est pas libéré pour son équipe nationale, la FIBA prendra des sanctions, envers la France. Aucune négociation n'est possible, en particulier pour l'Equipe de France.

Concernant l'Euroleague, une nouvelle gouvernance a été votée à la majorité par les clubs. Ces derniers pourraient se rapprocher de la FIBA et supprimer l'Eurocup à terme.

Suite à la fusion de Jeep avec le groupe Peugeot Citroën, la LNB est à la recherche d'un nouveau namer pour la Jeep Elite. Une avancée a été faite avec une société qui répondrait à la hauteur du contrat avec Jeep.

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral donne un accord de principe, sous réserve de l'acceptation par la LNB d'un renforcement des aspects éthiques et d'une évolution sur le plan financier.

11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER fait un point sur la conciliation CNOSF en cours (voir l'annexe 14).

b. Mixité en catégories U13 (5x5 et 3x3)

Stéphanie PIOGER rappelle les raisons de la mise en place de la mixité en 3x3 et rappelle les catégories pour lesquelles cela est autorisé ainsi que son exclusion pour le 5x5 (voir la suite de l'annexe 14).

La Fédération ne souhaite pas modifier ses règlements.

c. Modification de structures

Stéphanie PIOGER présente des demandes d'unions (voir la suite de l'annexe 14) :

- Union Caen Hérouville Basket

Caen a son équipe 1e engagée en NM1.

Le club demande une dérogation pour que sa seconde équipe sénior de, évoluant en NM3, constitue l'Union.

Validation du Bureau Fédéral qui souhaite une réflexion globale sur ses dispositions réglementaires générales et leur application et opportunité de maintien pour les clubs de NM1, antichambre de la 2e division professionnelle

- Union Carisme Vaucluse Basket Féminin

Les clubs demandent une dérogation pour constituer une union avec 6 équipes (2 maxi prévues par les règlements).

Un débat s'instaure.

Refus du Bureau Fédéral

Stéphanie PIOGER présente ensuite les demandes de cessions de droits sportifs et administratifs (voir la suite de l'annexe 14) :

- Cession de droits NF3 de l'Azurea Club Golfe Juan à l'Olympique Antibes

Dans le cadre de la sortie de l'équipe NF3 de la CTC TEAM GOLFE ANTIBES, l'Azurea Club Golfe Juan ne pourra plus assurer le fonctionnement financier de l'équipe NF3 suite à la suppression des subventions pour le basket féminin.

Pour préserver le basket féminin localement en championnat de France, il est proposé d'accepter à titre dérogatoire et exceptionnel cette cession de droits.

Validation du Bureau Fédéral

- Cession de droits NM2 de l'ASP Sainte Marie Aux Chênes à Metz BC

Suite au non renouvellement de l'Union Sainte-Marie Metz Basket, les équipes ont convenu de répartir différemment leurs droits sportifs.

Stéphanie PIOGER rappelle qu'à compter de la saison prochaine, ce "switch" de droits sportifs au terme d'une union sera soumis à l'accord de la Fédération.

- Cession de droits administratifs du Nantes Rezé Basket au BC Saint-Paul Rezé

Elle présente ensuite la demande du BCSP Rezé de mutation dérogatoire de 21 joueuses licenciées au RB44 et rattachées au centre de formation de l'équipe évoluant en LF2 (voir la suite de l'annexe 14).

Validation du Bureau Fédéral

d. Précisions réglementaires

Stéphanie PIOGER propose des précisions réglementaires (voir la suite de l'annexe 14) :

- Maintien du titre COVID en l'état pour la saison 2021-2022 et proposition de complément de l'article 110

Validation du Bureau Fédéral

- Les mineurs sont désormais dispensés de certificat médical. Cette disposition s'applique selon l'âge du sportif à la date de saisie de sa demande d'obtention ou de renouvellement de licence, même si celui-ci devient majeur pendant la durée de validité de sa licence.

Validation du Bureau Fédéral

- Pour être soumis au contrôle d'honorabilité (entraîneur bénévole et exploitant EAPS), tous les licenciés, à partir de 16 ans, doivent fournir une pièce d'identité pour la prise de la licence, pièce qui n'est aujourd'hui pas demandée pour les mineurs. Elle propose de ne pas imposer cette pièce pour les mineurs de 16 à 18 ans pour cette 1^e année de mise en œuvre du contrôle.

Validation du Bureau Fédéral

- Prorogation de la période de mutation au 15 juillet comme pour la saison 2020-2021

Refus du Bureau Fédéral

- Modifications règlementaires relatives au joker médical LFB pour la saison 2021-2022

Validation du Bureau Fédéral

Elle propose ensuite des modifications règlementaires suite à la création du championnat Espoir Pro B, ainsi que, en collaboration avec la CF 5x5, les règles d'engagement des équipes en championnat de France pour la saison 2021-2022 et la LF2 (voir l'annexe 15).

Validation du Bureau Fédéral

e. JIG – MIG : point de situation et stratégie

René KIRSCH présente le projet de formation des Joueurs d'Intérêt Général pour la saison 2021-2022 (voir les annexes 16 et 17). Le coût de la formation est maintenu à 400€.

Validation du Bureau Fédéral

12. Trésorerie

Jean-Pierre HUNCKLER présente les dispositions financières pour la saison 2021-2022 (voir l'annexe 18)

Validation du Bureau Fédéral

Il propose de reconduire le contrat du courtier spécialisé Henner Sport.

Validation du Bureau Fédéral

Il propose la mise en place d'une Commission de mise en concurrence ainsi que sa composition et un calendrier prévisionnel de la mise en concurrence pour une désignation du nouvel assureur pour la période 2022/2026 lors du Comité Directeur de février 2022 .

Validation du Bureau Fédéral

13. Délégation Formation et Emploi

a. Plan Officiels 2024

Arnaud PETITBOULANGER présente l'état d'avancement des travaux concernant le Plan Officiels 2024 (voir l'annexe 19).

b. Aptitude médicale des arbitres

Suite à des remontées nombreuses de clubs lors des assemblées générales, il a été décidé de voir comment nous pourrions éventuellement alléger les contraintes médicales pour certaines catégories d'arbitres.

Il est proposé de mener une étude comparative des dispositifs de validation de l'aptitude médicale dans les sports similaires au nôtre (football, handball, volley, ...).

Ensuite il sera proposé de voir avec la COMED comment adapter, le cas échéant, les dispositions réglementaires prévues à ce jour.

14. Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE propose l'attribution du nombre de places en Coupes d'Europe (voir l'annexe 20).

Validation du Bureau Fédéral

Elle présente un point général des prochaines échéances de la LFB.

15. Délégation Pratiques Fédérales

a. Commission Fédérale 5x5

i. Point sur la réforme en NF3 et NM3

Alain SALMON fait un point sur la faisabilité de la réforme NM3 dès cette fin de saison au regard des désistements des équipes en Championnat de France à date..

•

Un débat s'engage.

Le Bureau Fédéral décide de se prononcer sur le choix du report de la réforme ultérieurement en fonction des places disponibles dans les divisions concernées.

b. Commission Fédérale Vivre Ensemble

i. Formation de Formateurs Micro Basket – Basket Santé

Frédérique PRUD'HOMME présente le Basket Santé et les enjeux de la formation d'animateurs Basket Santé et Micro Basket (voir l'annexe 21).

Elle propose :

- A Basket Santé :
 - Mise en place d'une formation de formateur « Animateur Basket Santé » par le pôle Formation et le service Vivre ensemble
 - Proposition des candidats par la Commission VxE et validation par les Ligues
 - Formation des candidats de la région en co-animation sur les sessions existantes

- Proposition de planning (voir la suite de l'annexe 23)
- Les formations animateurs basket santé restent de la décision et de la responsabilité de la FFBB

Validation du Bureau Fédéral

- Micro Basket
 - Formation sur différents modes et temps
 - E-learning niveau national
 - Présentiel et Validation niveau régional
- Formation de formateur animateurs micro basket
- Identification des candidats par les ligues selon profil arrêté par la commission VxE et par le Pôle Formation
 - Formation de formateurs en septembre/octobre 2021
 - Enregistrement par la FFBB des formateurs validés
 - Mise à disposition des outils de formations
 - La formation en présentiel et la validation finale animateur micro basket seront gérées par les IRFBB

Les formations animateurs micro basket sont de la responsabilité des IRFBB sous la tutelle de la FFBB

Validation du Bureau Fédéral

- Formation continue vivre ensemble
 - Construction d'un regroupement annuel (type forum ou autre appellation) pour les formateurs de ligue VxE, et les animateurs qualifiés en activité dans des clubs labellisés sur les activités du VxE (Basket Santé – BaskeTonik – Basket Inclusif – Micro Basket).
 - Temps d'information et d'échanges commun
 - Ateliers par activité
 - Réactualisation et/ou compléments de contenus

Validation du Bureau Fédéral

Frédérique PRUD'HOMME présente les labels Basket Santé attribués dans la période du 30 avril au 4 juin 2021 (voir l'annexe 22)

16. Questions diverses

A compléter.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 9 juillet 2021.